

## communiqué de presse

### **Le nouveau Projet de territoire est lancé : Un questionnaire en ligne jusqu'au 25 avril**

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et les 20 communes qui composent le territoire s'engagent dans l'élaboration d'un nouveau Projet de Territoire.

Ce document stratégique vise à définir les grandes orientations et les actions à mener pour les 15 prochaines années, en matière d'aménagement, de développement économique, d'environnement...

A titre d'exemple, c'est dans le cadre du précédent Projet de Territoire, que le projet de cinéma s'est confirmé. *Eden 3* ouvrira d'ailleurs ses portes le samedi 4 mai prochain. Ou *Harpes au Max*, le festival international de harpes dont la troisième édition aura lieu en mai 2020.

Il s'agit donc d'un projet commun, co-construit avec les acteurs (élus, habitants, associations, acteurs institutionnels...).

#### **Les étapes et le calendrier :**

Un diagnostic / état des lieux : de février à avril 2019

Un questionnaire à destination des habitants : du 8 au 25 avril 2019

La définition des axes prioritaires et des actions à mener : mai et juin

L'élaboration du programme d'actions : de juillet à octobre

Adoption du Projet de territoire 2019-2035) : conseil communautaire d'octobre 2019

#### **Un questionnaire pour recueillir les avis du plus grand nombre**

La mobilisation de tous est essentielle. C'est pourquoi, il est utile de recueillir les avis de ceux qui vivent et/ou travaillent sur le territoire, sur les services et la qualité de vie en Pays d'Ancenis et ce qu'ils souhaitent voir développer dans les prochaines années. La réponse au questionnaire ne prend que quelques minutes. Il est disponible sur le site internet de la COMPA [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com) :

#### **Questionnaire en ligne jusqu'au 25 avril :**

<https://www.pays-ancenis.com/nos-actions/politiques-territoriales/projet-de-territoire/un-nouveau-projet-de-territoire/>